

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

SEANCE DU 07 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 07 février à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Velay Pilat, légalement convoqués se sont réunis, à la salle du Cloutier à Saint-Ferréol d'Auroure, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET.

Date de la convocation : le 01 Février 2024

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 29

Nombre de pouvoirs : 2

Présents :

CC Loire Semène : Lucile VARILLON (représentant Bernard BOURGIE), Fabrice TENDILLE, Nadia ADJERIOU, Daniel DURIEUX, Anne-Sophie BREYSSE, Guy ESCOFFIER, Bernard COLLIN, Frédéric GIRODET, Joseph BUGNAZET, Elisabeth ROYON, Edwige ODIN

CC des Monts du Pilat : Didier PINOT, Jean François BERNE (représentant de Sabine PARAT-MANZI), Caroline BERGERE, Pascal MARTEL, Michel CHARDON, Jean-Bernard FERNANDEZ, Philippe LAGNIET, Aurélie GRANGE, Nicolas JOURJON, Jean-Pierre BASTY, Paul THIOLLIERE, Gérard LINOSSIER, Bernadette CORTIAL, Michel MONTEUX, Sébastien LE GRIS, Danielle RANGER, Raymonde DEYGAS

CC du Pays de Montfaucon : Nicolas PEYRARD

Absents et ont donné pouvoir :

CC des Monts du Pilat :

Françoise DURIEU donne pouvoir à Aurélie GRANGE

Denis THOUMY donne pouvoir à Jean-Pierre BASTY

Absents excusés :

CC Loire Semène : Bernard BOURGIE, Elisabeth MOULIN-ROYON, Patrice FRANC, Christian BLACHON

CC des Monts du Pilat : Sabine PARAT-MANZI, Madjid BRIBI, Emeline RAPAUD, Françoise LECORNU, Marc VACHER, Gilles MANCIER, Michel GONNET, Lucile KROLL, Françoise DURIEU, Sébastien GEORJON, Denis THOUMY, Isabelle BAAS, Monique MARQUET, Laurent PEREZ, Mireille TARDY, Christian ROUCHOUZE

CC du Pays de Montfaucon : Jean-Michel POINAS

Participaient également :

Secrétaire de séance : Guy ESCOFFIER

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION N° 2024_01_07

Objet : COLLECTE LES JOURS FERIES

VU la délibération n°2015_1_11 du 11 février 2015 relatif au règlement de collecte ;

CONSIDERANT QUE la semaine du 6 au 10 mai 2024 est composée de 2 jours fériés : le mercredi 8 mai 2024 et le jeudi 9 mai 2024 (ascension).

Afin d'assurer le service de collecte sur cette semaine, Monsieur le Président propose de délibérer afin que les agents puissent travailler le mercredi 8 mai 2024 et ce, par dérogation au règlement de collecte en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- **DECIDE** que la collecte des ordures ménagères soit assurée sur le territoire le mercredi 8 mai 2024, par dérogation au règlement de collecte en vigueur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

A Saint Just Malmont, pour copie conforme,

Le Président,
Frédéric GIRODET

SICTOM VELAY-PILAT
13, route de l'Innovation
Z.I. La Garnasse - La Font du Loup
43240 SAINT JUST MALMONT
Tél. 04 77 35 69 64
email : accueil@sictomvelaypilat.fr